



SOCIÉTÉ
PHILANTHROPIQUE
Association depuis 1780

Plan 2024

du Projet

associatif





Société Philanthropique...



✂✂ En 240 ans, tout a changé : la société,
la politique, la science, la culture, l'économie,
les mots et même notre logo... ✂✂



...Intemporellement moderne



SOCIÉTÉ
PHILANTHROPIQUE

Association depuis 1780

🔪🔪 Ce qui n'a pas changé, c'est notre volonté de
toujours venir en aide aux personnes les plus vulnérables
et l'humanisme qui fonde notre action. 🔪🔪

Plan 2024

du Projet associatif

En préparant ce troisième plan de son Projet Associatif, notre Association s'est réinterrogée sur les fondements de son utilité sociale et sur l'adéquation de ses priorités d'action aux transformations de son environnement. Cette réflexion a conclu :

- à un nécessaire recentrage de son développement sur l'accompagnement de quatre publics de personnes vulnérables à accompagner,
- à l'affirmation de trois principaux enjeux de progrès pour les quatre années du plan 2024.

« L'Association dite Société Philanthropique, fondée en 1780, a pour but une action sociale diversifiée adaptée aux besoins de la vie moderne et qui se traduit dans la création et la gestion de maisons de retraite, de centres d'accueil pour femmes et jeunes filles, de maisons d'étudiantes et de ménages étudiants, d'hôtels maternels, d'abris de nuit et abris temporaires pour enfants, de maisons pour handicapés, d'établissements hospitaliers et de convalescence, de centres médico-sociaux, d'habitations économiques... »

Extrait de l'article 1^{er} des statuts de la Société Philanthropique révisés en 1995

Utilité Sociale

La Société Philanthropique s'oriente prioritairement au service de quatre publics de personnes vulnérables à accompagner :

- Les personnes handicapées
- Les femmes en difficulté
- Les personnes âgées
- Les enfants et les adolescents à protéger

Au cours de sa longue histoire, la Société Philanthropique a développé d'autres activités dont certaines sont toujours actives. Il s'agit de l'hôpital Gouin à Clichy et des résidences étudiantes. Pour autant, le développement de cette nature d'activités ne sera pas considéré prioritaire pour les prochaines années.

Enjeux de progrès

Les trois enjeux de progrès du plan 2020-2024 du Projet Associatif.

❶ Un enjeu de développement :

Augmenter la capacité d'accueil de 500 places.

❷ Un enjeu de qualité de service :

Toujours améliorer l'accompagnement des personnes accueillies.

❸ Un enjeu de ressources humaines :

Renforcer la qualité de vie au travail des salariés.

Réalisations marquantes du plan 2016-2020 du Projet associatif

Le plan 2016-2020 était construit autour de trois ambitions

- 1 Construire trois cent nouvelles places** de logement pour personnes handicapées ou vulnérables
- 2 Renforcer la culture** d'innovation, de convivialité et d'humanité de nos établissements
- 3 Garantir une gouvernance** efficace et rigoureuse à nos partenaires publics et privés

Assurer le développement de l'Association

Cette ambition a été largement réalisée avec la création et l'ouverture de **226 places** nouvelles pour nos publics prioritaires :

- 🔗 **165** pour des femmes en difficulté,
- 🔗 **55** pour des personnes handicapées,
- 🔗 **6** pour des personnes âgées,

A cela s'ajoute la préparation de la construction à Levallois d'un immeuble qui accueillera au moins **90** résidents.

Cette ambition réussie de développement a été favorisée par un nombre important d'innovations et de réalisations, avec, par exemple, l'ouverture d'un Service d'Aide à Domicile (SAAD) dans les Hauts de Seine pour accompagner l'ouverture innovante d'un appartement partagé pour 7 adultes autistes, la création à Paris d'un accueil de jour pour familles à la rue, la création d'un service Innovation et Transversalité au siège social, l'obtention de l'agrément maîtrise d'ouvrage d'insertion et la conception d'un projet d'habitat mixte pour personnes âgées, personnes handicapées, familles monoparentales et étudiants.

**Bilan de
l'ambition 1**

CHAMP DE LA PERSONNE HANDICAPÉE

Foyer de vie
Saint Joseph : 14 places
IME Ladoucette :
14 places
IEM Croix Faubin :
27 places

CHAMP DE LA PERSONNE ÂGÉE :

Ehpad Le Château :
6 places en
hébergement
temporaire

CHAMP DE LA FEMME EN DIFFICULTÉ

CHS + ESI Georgette
Agutte : 157 places
CHRS Merice : 8 places

Mobiliser les équipes et les dynamiques internes de nos établissements

**Bilan de
l'ambition 2**

Cette mobilisation a entraîné de nombreuses réalisations marquantes parmi lesquelles nous pouvons mettre en relief :

- La création d'un pôle d'activités et de soins adaptés au sein de l'Ehpad Gutierrez de Estrada (Brunoy),
- La création d'une unité pour personnes psychotiques vieillissantes à l'Ehpad Zemgor (Corneilles en Parisis),
- La création d'une plateforme de répit adossée à l'Ehpad Zemgor (Corneilles en Parisis),
- L'introduction de la télé médecine à l'Ehpad le Château (Châteauvieux) et à l'Ehpad Zemgor (Corneilles en Parisis),
- La création d'un grand centre de santé dans les bâtiments de l'Hôpital Gouin (Clichy),
- L'élargissement aux personnes handicapées psychiques de l'agrément de l'établissement St Joseph (Paris 20^e),
- L'accueil de 30 mineurs non accompagnés dans nos résidences étudiantes (Paris),
- La mise en place, au niveau associatif, d'un plan de formation, d'une prévoyance unique, d'une complémentaire santé et d'un accord télétravail.

La qualité des équipes en charge des établissements est une force reconnue de la Société Philanthropique. Ces équipes portent de nombreuses initiatives dans le cadre de projets d'établissement fréquemment mis à jour et toujours ambitieux, au service des personnes accompagnées.

Garantir une gouvernance efficace et rigoureuse à nos partenaires publics et privés

**Bilan de
l'ambition 3**

Cette ambition s'est également traduite en de nombreux progrès.

L'association a ainsi consolidé ses relations de partenariat avec beaucoup de ses interlocuteurs institutionnels et a en particulier travaillé étroitement sur des projets concrets avec :

- La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) de la région Ile-de-France,
- L'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France,
- Les Conseils Départementaux de l'Essonne et des Hauts de Seine,
- La Ville de Paris et les mairies du 18^e et du 20^e arrondissement,
- Les mairies de Brunoy, de Levallois, de Clichy, de Drancy et de Corneilles en Parisis.

L'Association a également renforcé les équipes de son Siègne Social, en particulier les équipes ressources humaines, développement et communication.

Elle a négocié et mis en place son Comité Social et Economique (CSE) unique et centralisé.

Elle a renforcé des relations de mécénat de compétences ou de coopération avec des groupes privés comme Allianz, Michelin, Saint-Gobain et des acteurs associatifs tel que le Comité National Coordination Action Handicap (CCAH).

Elle a modernisé son siège social et révisé son règlement intérieur.

Les trois enjeux de progrès du plan 2024 du Projet associatif

1 Un enjeu de développement : Augmenter la capacité d'accueil de 500 places

Pourquoi maintenir un enjeu de développement dans le plan 2024 du Projet associatif ?

Pour affirmer ses capacités de mobilisation

La Société Philanthropique fait partie des associations gestionnaires qui peuvent rapidement répondre aux besoins des pouvoirs publics et des collectivités locales en termes d'accompagnement de personnes vulnérables en Ile-de-France. Elle l'a encore démontré en 2019 en ouvrant en quelques mois un Centre d'Hébergement et de Stabilisation (CHS) de 110 places et un Espace Solidarité Insertion (ESI) de 40 places à Paris.

Pour répondre aux attentes nouvelles

La Société Philanthropique investit dans l'innovation sociale en créant de nouvelles structures afin de répondre aux attentes nouvelles de ses concitoyens fragiles. Elle a imaginé et piloté par exemple, depuis 2017, un concept d'appartement partagé en ville pour des adultes autistes et, depuis 2016, une unité de vie pour personnes psychotiques vieillissantes ainsi qu'un accueil de jour pour jeunes adultes polyhandicapés.

Pour accompagner l'évolution des politiques publiques

La Société Philanthropique entend accompagner l'évolution des politiques publiques dans la construction de partenariats étroits avec d'autres gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux, et dans le développement de formules nouvelles en établissement et/ou au sein de dispositifs d'habitat inclusif pour les personnes vulnérables.

Vers quels publics poursuivre ce développement ?

La Société Philanthropique entend concentrer ses efforts de développement sur deux populations particulièrement en attente de solutions nouvelles et pour lesquelles son expertise est multiséculaire.

- Les personnes handicapées,
- Les femmes en difficulté.

Elle pourra également répondre à des besoins locaux exprimés par ses partenaires publics, ou aux demandes de coopération d'autres associations, dans deux autres de ses domaines de compétence :

- L'accueil des personnes âgées,
- La protection de l'enfance.



IEM le Château (Bailly)
© Xavier Granet

Quelles seront ses modalités d'action ?

La Société Philanthropique s'efforcera de mettre en œuvre une large gamme de solutions et de modalités d'action.

Imaginer des extensions d'activité

La Société Philanthropique s'appuiera sur les compétences et la motivation de ses directeurs et de leurs équipes pour développer des « extensions » d'activité ou pour créer des coopérations, voire des reprises d'établissements amis à proximité géographique.

Répondre à la demande publique

Elle répondra aux besoins exprimés par les financeurs publics, que ce soit sous forme d'appels à projets ou d'appels à manifestation d'intérêt, chaque fois qu'il s'agira de personnes handicapées ou de femmes en difficulté, ou encore si elle est en situation d'apporter des solutions particulièrement adaptées dans le domaine de la protection de l'enfance.

Développer l'habitat inclusif

Elle recherchera des terrains ou des immeubles à l'achat ou à la location en vue de répliquer le modèle d'habitat inclusif en cours de construction à Levallois sur le site de la résidence Greffulhe, que ce soit dans des ensembles de plus de 30 logements avec une mixité des publics, ou sur des publics plus ciblés dans des ensembles plus réduits comprenant une dizaine de logements.

Mutualiser avec d'autres associations

Elle recherchera des partenariats – pouvant aller de la simple mise en commun de moyens jusqu'à la reprise complète – avec des associations partageant sa vocation d'accueil de personnes vulnérables et désireuses de mieux répondre aux attentes des pouvoirs publics et mieux développer des projets nouveaux en mutualisant leurs moyens avec les siens.

Redéployer ses foyers d'étudiants et jeunes actifs et ses logements à vocation sociale en faveur des quatre publics prioritaires. L'Association définira la manière d'affecter ses dispositifs existants en fonction de ses publics prioritaires.

Dans quels territoires ?

Trois départements à valoriser

Dans plusieurs départements d'Ile-de-France, la Société Philanthropique dispose d'un établissement ancien et de grande qualité. Il s'agit de l'Essonne (91), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val d'Oise (95). C'est dans ces trois départements, où les besoins sont très importants, que son développement est le plus nécessaire afin qu'elle puisse à la fois valoriser son équipe locale pour développer plus de solutions d'accueil, et être reconnue comme l'un des grands partenaires de ces départements en matière d'accompagnement des publics fragiles.

La capitale au cœur de la dynamique associative

A Paris (75) et dans les Hauts de Seine (92) - en cours de fusion avec les Yvelines (78) - la Société Philanthropique dispose d'une implantation déjà importante avec plusieurs établissements et des équipes déjà en partenariat avec des mairies de villes ou d'arrondissements sur de nouveaux projets. Ces deux départements sont au cœur de sa dynamique de développement.

Des extensions possibles

La Société Philanthropique est très fière de son implantation ancienne et de ses établissements de Cannes (06) et Châteaufieux (41). Ceux-ci pourront imaginer et porter le développement de places nouvelles sous forme d'extensions.

2 Un enjeu de qualité de service : Toujours améliorer l'accompagnement des personnes accueillies

Pourquoi un enjeu lié à l'accompagnement des personnes accueillies dans le plan 2024 du Projet associatif ?

Le cœur de la mission associative

L'accompagnement des personnes vulnérables est au cœur de la mission et de la raison d'être de la Société Philanthropique. Ceci lui impose de toujours réinterroger ses pratiques pour répondre de la manière la plus adaptée possible, en prenant en compte l'évolution des besoins de la société, tout en maintenant une exigence d'excellence en matière d'accompagnement.

Des personnes avec des problématiques de plus en plus complexes et un environnement institutionnel en pleine mutation

Les besoins des personnes accueillies en établissements sont de plus en plus importants, à la croisée de plusieurs politiques publiques : vieillissement de la population, augmentation des troubles psychiques, précarité croissante... En parallèle, le contexte institutionnel est en pleine mutation, marqué notamment par un virage inclusif au cours des dernières années. Ces tendances doivent être prises en compte et les professionnels accompagnés dans la nécessaire évolution de leurs pratiques.

La nécessité d'une culture commune associative

La pluralité d'actions de la Société Philanthropique est un atout. Cette pluralité d'actions, de publics et de métiers est aussi un enjeu en vue de fédérer les salariés autour d'une culture commune et d'un sentiment d'appartenance à une même association, partageant une même philosophie d'intervention.

La Société Philanthropique affirme sa volonté et son ambition de :

- Considérer chaque personne dans son unicité en prenant en compte l'ensemble des dimensions de sa vie (vie sociale, santé, entourage, intimité, spiritualité...), dans le respect de la volonté de chacun, tout en tenant compte des besoins d'équilibre du collectif.
- Garantir à chaque personne un accompagnement bien-traitant, la protection dont elle a besoin, tout en encourageant l'accomplissement de ses projets et le déploiement de son autonomie, tout au long de sa vie.
- Être à l'écoute des personnes en continuant à développer la participation et l'implication des personnes accompagnées et de leur entourage dans la vie des différents établissements et de l'association.



CHRS Merice (Paris)

© Jérôme - Derigny

➤ Permettre à chacun de se sentir « chez soi » et assurer aux personnes un accompagnement inclusif, favorisant l'ouverture sur la Cité, la citoyenneté et le voisinage, que les personnes soient en établissement ou en logements accompagnés, en fonction de leurs souhaits et de leurs possibilités.

➤ Proposer différentes solutions d'accompagnement adaptées aux besoins des personnes et travailler en réseau afin de favoriser la fluidité des parcours des personnes aux différentes étapes de leur vie.



Ehpad Gutierrez de Estrada (Brunoy)

© Mohamed Khalfi

Pour cela, elle souhaite

➤ Développer, au sein des établissements, des organisations garantes de la qualité de l'accompagnement des personnes, notamment par la mise en place d'un système d'information associatif structurant, sécurisé et sécurisant.

➤ Travailler à établir les fondements théoriques de nos pratiques d'accompagnement et envisager des travaux de recherche, en particulier par la création d'un Comité Scientifique.

➤ Insuffler une culture commune et des valeurs socles d'intervention, notamment en développant des modalités d'échange et de transversalité au niveau associatif, en partant de l'expertise des professionnels des établissements.

➤ Renforcer l'accompagnement de proximité du siège dans l'élaboration et le suivi des projets d'établissement et élaborer une charte d'accompagnement commune à tous.

➤ Continuer à élaborer des solutions innovantes, à les partager et les valoriser au sein de l'association.

3 Un enjeu de ressources humaines : Renforcer la qualité de vie au travail de ses salariés

Pourquoi un enjeu de ressources humaines dans le plan 2024 du projet associatif ?

Ce sont les salariés de l'Association qui prennent soin et qui accompagnent au quotidien les personnes accueillies dans nos établissements. Favoriser leur bien-être au travail, c'est créer un cadre qui leur permette de donner

le meilleur d'eux-mêmes dans l'accomplissement de leurs missions au service des plus vulnérables.

La vie professionnelle en Ile-de-France implique pour la plupart de nos salariés des temps de trajets longs et fatigants et des conditions de logement moins favorables qu'ailleurs en France. Nous devons reconnaître ces difficultés et faire tout notre possible pour que leur travail soit source d'épanouissement personnel et d'accomplissement collectif.

La culture humaniste de notre Association doit se refléter dans l'attention que nous accordons au bien-être au travail de ceux qui agissent chaque jour pour que notre mission au service des plus vulnérables puisse se déployer.

Nous voulons être reconnus comme un employeur attractif, valorisant les compétences et l'engagement professionnel de ses collaborateurs et sachant témoigner de la reconnaissance au quotidien pour la qualité du travail fourni par tous et par chacun.

La Société Philanthropique affirme sa volonté et son ambition de :

- Mieux accompagner le parcours professionnel des salariés, du parcours d'accueil et d'intégration des nouveaux collaborateurs à la mobilité et à la promotion interne au sein de l'Association.
- Reconnaître les compétences, l'implication et l'engagement des professionnels, notamment en les associant davantage au fonctionnement de leur établissement et de l'Association.
- Poursuivre ses efforts pour faire de la Qualité de Vie et de la sécurité au travail des collaborateurs un enjeu majeur de sa culture associative. Cela passe notamment par des cadres de travail agréables et chaleureux, des postures de management bienveillantes, l'attention à un bon équilibre entre la vie professionnelle et personnelle de tous les collaborateurs, des conditions de travail sécurisées et une vigilance particulière sur les risques d'accidents du travail.
- Donner les outils aux professionnels leur permettant de prendre du recul, d'interroger et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles, en développant la formation continue et en systématisant les analyses des pratiques professionnelles dans tous les établissements.
- Consolider les modalités d'un dialogue social constructif, respectueux des places des uns et des autres, dans l'intérêt des salariés et de l'organisation Société Philanthropique, un des enjeux majeurs à horizon 2024 étant la construction d'un Accord Temps de Travail pour l'ensemble de la Société Philanthropique.



Centre d'accueil parents-enfants (Cannes)

© SP

Enjeux opérationnels

- Le siège devra achever sa mutation pour assurer pleinement ses trois grandes missions d'impulsion, de régulation et de contrôle de toutes les activités de l'Association.
- Il faudra également achever de mettre en place les outils, les systèmes d'information et les procédures permettant de garantir un pilotage efficient et une gouvernance efficace et rigoureuse.
- L'association adaptera sa communication institutionnelle aux enjeux qu'elle entend relever dans ce plan 2024, notamment par une identité visuelle renforcée qui sera portée par l'ensemble de ses établissements et de ses structures. Cette démarche s'inscrira dans les objectifs définis dans le plan de communication de l'association.

La Société Philanthropique : 240 ans au service du bien commun



La Société Philanthropique a été créée en 1780 par des hommes, issus pour certains de la noblesse, qui voulaient mettre leurs idées et leurs ressources au service de leurs contemporains les plus fragiles. Dans l'esprit du Siècle des Lumières, ils fondèrent une société laïque, ouverte à tous les courants de pensée, « sans distinction d'opinion et de croyance » avec la vocation « de rendre toute sa dignité à la personne que l'existence a maltraitée ».

Une notice publiée en 1785 par la Société Philanthropique résume la motivation des fondateurs : « *Un des premiers sentiments que la nature*

a gravé dans le cœur de l'homme de tous les pays et de tous les cultes, c'est cet intérêt involontaire qu'inspire l'aspect d'un malheureux. Par suite de cette affection, un des principaux devoirs de l'homme est donc de concourir au bien de ses semblables, d'étendre leur bonheur, de diminuer leurs maux et par là de prévenir les désordres et les crimes qui ne sont trop souvent qu'une suite de l'abandon et du désespoir ». Un texte éminemment moderne qui exprime la conviction, toujours au cœur de l'action de l'association, que la solidarité est essentielle à la cohésion sociale.

Reconnue d'utilité publique dès 1839

Dès son origine, la Société Philanthropique a concentré ses actions en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, des femmes et des enfants. La Société Philanthropique surviva aux soubresauts de la Révolution française et tout au long du dix-neuvième siècle, fut à l'origine de nombreuses innovations sociales. Elle constitue l'avant-garde des systèmes d'assistance avec les premiers « fourneaux économiques » (ancêtres des Restos du cœur), avec la création de dispensaires dans tous les quartiers

✂ Un des principaux
devoirs de l'homme est donc
de concourir au bien de ses
semblables ✂



Autour de 1890

Asile maternel (Paris 14°)

© DR



2020

Maison de la mère et de l'enfant (Paris 18°)

© Dérigny

de Paris, la distribution de primes à l'installation professionnelle à de jeunes ouvriers ou encore la constitution de sociétés de secours mutuels et de prévoyance. Elle fut, en 1839, l'une des premières associations à être Reconnue d'utilité publique.

Une pionnière du social

Mais c'est seulement à partir des années 1880 que s'affirme ce qui va devenir la principale compétence actuelle de la Société Philanthropique : la création de structures d'accueil, d'hébergement ou de logement au bénéfice des parisiens les plus vulnérables. Elle ouvre ainsi entre 1879 et 1886 des asiles de nuit pour femmes et enfants. Puis elle invente en 1889 les premières « habitations économiques » (ancêtres des HLM) et en 1902 des « hôtels meublés pour dames et jeunes filles ». Grâce à de nombreux dons et legs, elle acquiert au début du 20^e siècle des terrains et des immeubles pour bâtir différentes structures d'accueil durables et collectives. Elle sera également soutenue, pour son fonctionnement, par des subventions publiques, en particulier de la Ville de Paris. Sa solidité financière et sa gestion rigoureuse lui permettront de traverser plusieurs guerres et crises économiques.

Une association moderne

Avec la création de la Sécurité Sociale en 1945, l'association devient un partenaire des pouvoirs publics dans la gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux tout en conservant une activité de gestion propre. Discrète sur son action, la Société Philanthropique n'en continue pas moins à se développer dans la seconde moitié du 20^e siècle, avec des reprises d'établissements, des achats de bâtiments et des ouvertures de nouvelles structures, notamment dans les domaines du handicap et des personnes âgées. Guidée par un projet associatif régulièrement actualisé, elle veille à l'amélioration permanente de ses pratiques professionnelles, à des accompagnements personnalisés permettant l'autonomie des personnes. A l'écoute des besoins sociaux, elle recherche toujours des solutions nouvelles en termes de modes d'accueil et d'équipements.

Ouverte sur le monde, la Société Philanthropique s'appuie sur tous les acteurs qui partagent comme elle les valeurs de progrès et d'humanisme.

La Société Philanthropique aujourd'hui

SP Siège social (Paris)

Personnes âgées

- 01** Résidence autonomie Greffulhe (Levallois)
- 02** Résidence autonomie Marthe-André Lucas (Neuilly)
- 03** Ehpad Le Château (Châteauvieux)
- 04** Ehpad Gutierrez de Estrada (Brunoy) + PASA
- 05** Ehpad Zemgor (Corneilles-en-Parisis) Hébergement + PASA
- 06** Ehpad Zemgor Domicile : Accueil de jour - Plate-forme de répit

Femmes en difficulté

- 07** CHRS Merice (Paris)
- 08** CHS Georgette Agutte (Paris)
- 09** ESI Georgette Agutte (Paris)
- 10** Centre d'accueil parents-enfants (Cannes) – Protection de l'enfance
- 11** Maison de la mère et de l'enfant (Paris) – Protection de l'enfance

Personnes handicapées

- 12** IEM La Croix-Faubin (Paris)
- 13** IEM Le Château (Bailly)
- 14** IME Ladoucette (Drancy)
- 15** Sessad L'Escabelle (Drancy)
- 16** Foyer de vie Saint-Joseph (Paris)
- 17** Centre d'accueil de jour Saint-Joseph (Paris)
- 18** Maison Harmonia (Levallois)

Enfants et adolescents

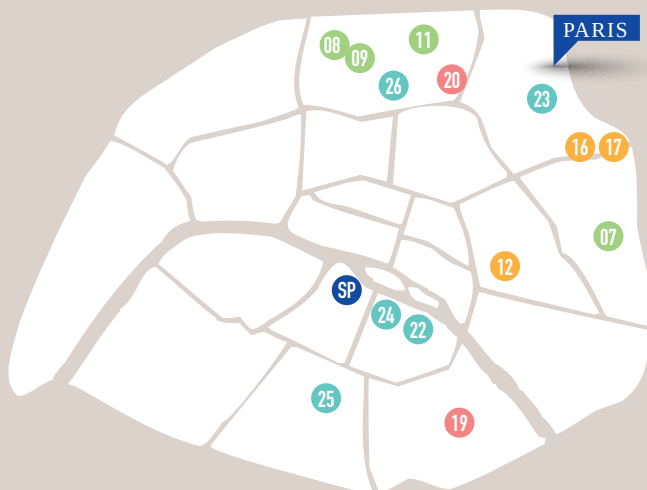
- 19** Abri temporaire d'enfants (Paris)
- 20** Centre médico-psychologique – CMP (Paris)

Santé – Logement

- 21** Hôpital Goüin – Centre de santé Chagall-Goüin (Clichy)
- 22** Logements à vocation sociale (Paris-Clichy-Boulogne-Vincennes)
- 23** Foyers d'étudiants et jeunes actifs Arenberg (Paris)
- 24** Foyers d'étudiants et de jeunes actifs Feuillantines (Paris)
- 25** Foyers d'étudiants et de jeunes actifs Centre d'accueil international (Paris)
- 26** Foyers d'étudiants et de jeunes actifs Marjolin (Paris)

NOMBRE DE PLACES PAR PUBLICS EN 2019

Femmes en difficulté **366**
 Personnes âgées **504**
 Personnes handicapées **413**
 Enfants et adolescents **30**
 Santé et logement **1 177**



CHIFFRES CLÉS

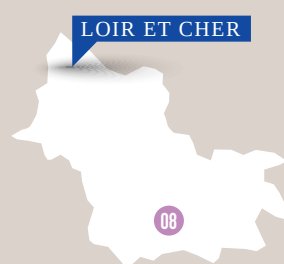
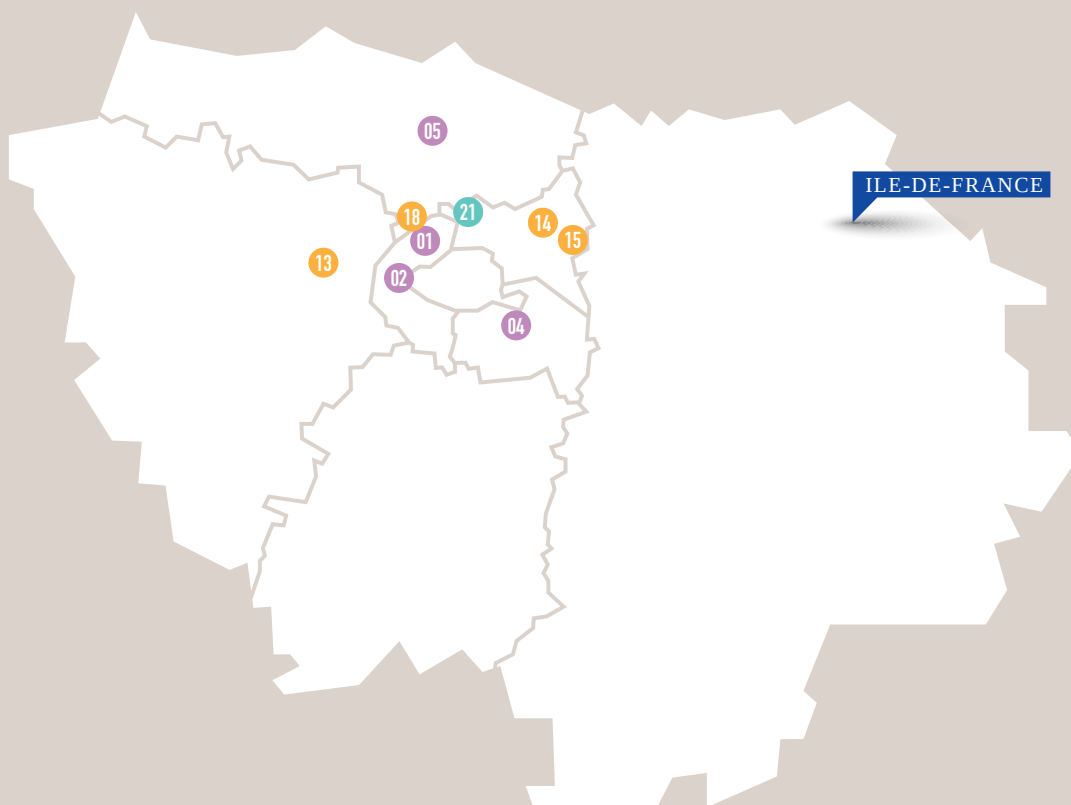
26 établissements et services

2 490 places

+ de 1 100 salariés

+ de 12 000 bénéficiaires

73 M€ de budget





SOCIÉTÉ
PHILANTHROPIQUE

Association depuis 1780

15 rue de Bellechasse, Paris 7^e
tél. : 01 45 51 54 10
societe-philanthropique.fr